



DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL

Commission Départementale Sportive et Règlementaire Cellule Féminine

PROCÈS-VERBAL N° 4 – SAISON 2023-2024

Réunion du : **Lundi 23 octobre 2023**

Présents : M. Christian GUIBERT – Responsable pôle compétitions
M. Florent MANDIN – Responsable de la Cellule Féminin
Mme Laëtitia SANTERRE
M. David GROLLEAU

Excusés : M. Kévin BELY, Référent Foot féminin
Mme Ilona GONIDEC

1 – Bilan et mise en place Phase 2 - U15F

La cellule féminine homologue les classements (27 équipes).

Engagements supplémentaires : 3 équipes

- Aizenay France 2
- FC Olonne Château 2
- St Georges Guyonnière FC

Composition de la phase 2 (architecture respectée) avec 30 équipes.

- D1 = 1 groupe 6 équipes
- D2 = 2 groupes 6 équipes
- D3 = 2 groupes 6 équipes

Dates de jeu

Journée 1	Journée 2	Journée 3	Journée 4	Journée 5
11 /11/2023	18/11/2023	25/11/2023	02/12/2023	09/12/2023

DEPARTEMENTALE 1
Groupe Unique
FC Olonne Château Vendée 1
Chauché Cop./St Denis/Herberg. *E 1
Jard Avr. Mout.SA/Longeville/Vall.Graon *E 1
St Jean de Monts FOV *E 1
Ile d'Elle Chaillé / L'Hermenault *E 1
La Roche VF 1

DEPARTEMENTALE 2	
Groupe A	Groupe B
Le Poiré Sur Vie Vf / Saligny *E 1	Pouzauges BFC 1
GF FFC La Garnache 1	SVF Benet Damvix Maillé 1
GF Rocheservière VL 1	Ardelay RS 1
Les Essarts BM FC 1	Bournezeau/Chantonnay *E 1
Commequiers SF 1	Nalliers/Fontenay/ESCL *E 1
Aizenay France 1	Mareuil SC/ AS Rosnay Château Guibert *E 1
DEPARTEMENTALE 3	
Groupe A	Groupe B
Le Poiré Sur Vie Vf / Saligny *E 2	St Laurent Malvent FC 1
Talmont St Hilaire FC 1	Nieul / Aubigny *E 1
Commequiers SF 2	Mortagne S/Sèvre F.
Aizenay France 2	Mouchamps R./Ste C.St M. *E 1
FC Olonne Château Vendée 2	St Georges Guyonnière FC 1
Jard Avr. Mout.SA/Longeville/Vall.Graon *E 2	Chauché Cop./St D./Herb. *E 2

2 - Bilan et mise en place Phase 2 - U13F

Homologation des classements de la phase 1 (30 équipes).

La cellule compose les groupes de la phase 2 avec la participation de 30 équipes.

Engagement supplémentaire : 1 équipe

- Commequiers SF 2

Retrait : 1 équipe

- GF Rocheservière VL 2

Soit 2 groupes x 6 équipes en D1 et 3 groupes x 6 équipes = 30 équipes

En conséquence, modification de l'architecture, celle-ci sera réactualisée et mise en ligne en ligne sur le site.

DEPARTEMENTALE 1		
Groupe A	Groupe B	
Aizenay France 1	ESOF Vendée LA Roche 1	
Le Poiré Sur Vie Vf / Saligny *E 1	US Bournezeau St Hil./ Chantonnay *E 1	
Commequiers SF 1	V. Les Herbiers F. 1	
Nieul / Aubigny *E 1	Mortagne Sur Sèvre F. 1	
Challans FC 1	Boufféré AS 1	
USMT CL ASMC / Nalliers *E 1	Pouzauges BFC 1	
DEPARTEMENTALE 2		
Groupe A	Groupe B	Groupe C
St Jean de Monts FOV *E 1	FC Olonne Château 1	Longeville/JAMSA /Vall.Gr. *E 1
Commequiers SF 2	Ardelay RS 1	Ile d'Elle Chaillé / L'Herm. *E 1
GF Rocheservière VL 1	St Laurent Malvent FC 1	Fontenay Foot Vendée 1
St Georges Guyonnière FC 1	Nieul le Dol. SPS/ Aubigny *E 2	FC Olonne Château 2
GF FFC La Garnache 1	Mouchamps R./Ste C.St M. *E 1	Les Essarts /Ferrière Domp. *E 1
AS Bruffière / Gétigné *E 1	Mareuil SC/Rosnay Chât.G.*E 1	Chauché Cop./St Denis/H.*E 1

Dates de jeu identiques au U15F

3 – Rappel des consignes

- Face à la recrudescence des tromperies, tricheries, la cellule féminine souhaite que les clubs fassent l'appel, vérification des joueuses avec la tablette, avant le début du match.

Article - 141 Vérification des licences

1. Les arbitres exigent la présentation des licences sur la tablette du club recevant avant chaque match et vérifient l'identité des joueurs.
2. En cas de recours à une feuille de match papier, dans les conditions de l'article 139bis, les arbitres exigent la présentation des licences dématérialisées sur l'outil Footclubs Compagnon.

Prochaine réunion :
A fixer fin décembre 2023

Le Responsable de la Cellule,
Florent MANDIN